



ENTREPRISES



TOULOUSE (31)
PARIS (93)



DANS VOS LOCAUX
DANS NOS CAMPUS



35H



ELIGIBLE AU CPF

OBJECTIFS

- S'approprier le fonctionnement du CSE.
- Lister l'ensemble des missions du CSE.
- S'approprier la liste des moyens dont dispose le CSE.
- S'approprier les bases de la prévention des risques.
- Apprentissage du mécanisme et des conséquences AT/MP.
- Evaluation d'un accident du travail.

PUBLIC

Salariés nouvellement élu au CSE pour la partie CSSCT qui vont exercer leur premier mandat.
Salariés élus pour la première fois au CSE (CSST).

PÉDAGOGIE

- Supports de cours, sous forme de livret ou de mémentos.
- Entraînement au QCM tout au long de la formation (base de données mise à disposition).
- Acquisitions des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation.
- Apprentissage collaboratif lors des moyens synchrones.
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert.
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements.
- Évaluation : contrôle des connaissances et des savoir-faire de chaque stagiaire après examen par QCM. Exercices pratiques. En plénière sous forme d'échange.

PROGRAMME

- Les accidents du travail, les accidents de trajet et les maladies professionnelles.
- Les 9 principes généraux de la démarche de prévention.
- Le compte professionnel de prévention.
- L'évaluation des risques professionnels.
- Les documents accessibles au CSE.
- Les acteurs de la prévention des risques professionnels.
- Le CSE (mise en place, rôles et missions, composition, réunion et ses moyens).
- Le CSE sur le terrain.
- L'arbre des causes.
- Les autres formations.

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.